



25 JUIN 1987

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Je regrette infiniment de ne pas avoir été averti avant que cette mesure extrême soit prise car j'aurai mis tout en oeuvre pour que cette expulsion n'ait pas eu lieu. Je l'ai déjà fait, j'aurais recommencé.

Monsieur JUAN remercie Monsieur ROBERT de ses remarques mais lui signale qu'en discutant avec les gens du quartier à l'occasion de la signature des pétitions, il a pu constater que cinq à six foyers se trouvent dans une situation difficile. Le Docteur LEON demande que l'on signale aux Services Sociaux ces situations afin de provoquer des enquêtes par les Assistantes Sociales spécialisées et que des aides puissent intervenir.

Monsieur JUAN fait remarquer qu'il est quelquefois difficile, voire même impossible de connaître le marasme dans lequel se débattent certaines familles, car elles ont leur dignité et ne tiennent pas à divulguer sur la place publique leurs difficultés.

Le Docteur LEON lui dit qu'il comprend parfaitement cette position et que, malgré tout, il faut faire quelque chose avant que la détresse soit irrécupérable, avant que les dettes s'accumulent et atteignent un niveau irreversibile.

Monsieur ROBERT conclut en faisant remarquer aux Elus que leur travail consiste à être attentif et vigilant à ce genre de situation et faire en sorte que les drames soient évités. L'aide existe, elle doit se manifester chaque fois que cela est nécessaire.

0 0
0

Monsieur BAFFREY remercie le Service Voirie et la Société BAUJARD qui ont, par leur travail, leur dévouement, permis à la "Fête du Parc" le 14 Janvier de se dérouler dans les meilleures conditions possibles (applaudissements).

Il regrette par contre l'absence de la Fanfare de MENNECY lors des deux dernières manifestations communales, le 8 Mai et à la Fête du Parc, il suggère qu'une discussion ait lieu avec les représentants de cette Société et que l'on tienne compte de sa façon de procéder lors de l'attribution des prochaines subventions communales.

Monsieur ROBERT dit qu'il est très sensible aux compliments fait au Service de la Voirie qui, ces derniers temps s'est trouvée complètement débordée par toutes les manifestations organisées par les Sociétés locales, manifestations qui nécessitent obligatoirement du transport de matériel, son installation, des aménagements de toutes natures et qui entraîne, compte tenu de leurs multiplicités aux mêmes dates des difficultés d'intendance non négligeables. Il souhaite et propose que pour l'avenir, on établisse des calendriers des manifestations afin que soient évités au maximum les chevauchements que nous avons pu constater cette année.

0 0

L'Ordre du Jour étant épuisé, la Séance est levée à 9 H. 10